

Histoire-géographie-Enseignement moral et civique

Éléments de correction

Indications sur les attentes

Les objectifs de l'épreuve

L'épreuve de français, histoire et géographie, enseignement moral et civique a pour but d'évaluer, en fin de scolarité au collège, les connaissances et compétences attendues en fin de cycle 4, qui croisent les domaines 1 « Les langages pour penser et communiquer », 2 « Les méthodes et outils pour apprendre », 3 « La formation de la personne et du citoyen » et 5 « Les représentations du monde et l'activité humaine » du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

*Les acquis à évaluer se réfèrent au niveau de compétences attendu en fin de cycle 4, soit au moins **le niveau 3 de l'échelle de référence**, conformément aux dispositions de l'article D. 122-3 du code de l'éducation.*

2.5.1.1 Première partie, première période : histoire et géographie, enseignement moral et civique (2 heures)

En relation avec les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique, l'épreuve est construite afin d'évaluer l'aptitude du candidat :

- à maîtriser des connaissances fondamentales, prévues par les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique et à mobiliser des repères spatiaux ou temporels ;

- à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes en usage pour ces disciplines ;

- à pratiquer différents langages (textuel, iconographique, cartographique, graphique) pour raisonner, argumenter et communiquer ;

- à répondre aux questions posées ou aux consignes ;

- à rédiger un développement construit en réponse à une des questions d'histoire ou de géographie. Ce développement prendra la forme d'un texte structuré, d'une longueur adaptée au traitement de la question ;

- à mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique pour exercer son jugement à partir d'une question.

BO n°14 du 8 avril 2016

La notation

Pour chaque exercice, on utilise l'échelle complète des notes (0 à 20 points ou 0 à 10 points selon les exercices). Quand un élève a réalisé de façon satisfaisante un exercice, **on n'hésitera pas à lui attribuer l'ensemble des points**. Quand il existe un barème question par question, **on n'hésitera pas à attribuer l'ensemble des points pour chaque question correctement traitée**.

Ce document propose des indications sur les attentes, en distinguant ce qui peut être considéré comme **des attendus** et ce qui apparaît comme des **éléments de valorisation** rassemblés en fin de document. Par « valorisation », on entend la reconnaissance de contenus et de qualités qui ne sont pas attendus d'un élève de 3ème au DNB soit au-delà de la maîtrise du niveau 3 des compétences. En conséquence, ces éléments ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. **Leur prise en compte permet de compenser d'éventuelles faiblesses**. Elle entraîne l'attribution de **points supplémentaires par rapport à la note globale de l'exercice**. C'est la raison pour laquelle ces éléments sont rassemblés en fin de chaque exercice, puisque chacun d'eux mobilise une compétence spécifique.

EXERCICE 1. ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS (20 POINTS)

- L'exercice porte sur un corpus d'un à deux documents ayant trait aux programmes d'histoire ou de géographie et, pour certains d'entre eux, aux programmes de français, d'histoire ou de géographie. L'exercice vise à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de l'histoire ou de la géographie, à maîtriser des connaissances fondamentales prévues par le programme d'histoire et géographie.

- Les questions, consignes et exercices proposés ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

BO n°14 du 8 avril 2016

Histoire – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

Situation du sujet dans le programme :

Ce thème porte sur le thème : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) et plus particulièrement La France défait et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.

Compétence mise en œuvre :

- Analyser et comprendre des documents

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

- Comprendre le sens général d'un document.
- Identifier le document et son point de vue particulier
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.
- Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié.
- Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.

Capacité(s) attendue(s) : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016)

Éléments de réponse possibles

Document 1

1) **Recopiez et complétez le tableau sur votre copie. (3 points)**

Ville de la photographie	<ul style="list-style-type: none">• Paris
Personnages	<ul style="list-style-type: none">• Des enfants
Date du document	<ul style="list-style-type: none">• Novembre 1942

2) **Présentez la situation politique de la France à cette date. (3 points)**

On attendra du candidat qu'il évoque qu'en Novembre 1942 la France est occupée par l'Allemagne nazie et collabore avec celle-ci.

3) **Relevez un élément qui témoigne du traitement spécifique réservé aux Juifs dans cette ville. (2 points)**

On attendra du candidat qu'il mentionne que le parc est interdit aux Juifs comme l'évoque la pancarte.

Document 2

4) **Recopiez sur votre copie et complétez les phrases ci-dessous en utilisant les informations fournies par le document. (4 points)**

On attendra du candidat qu'il mentionne que :

- La personne qui commande l'opération de déportation des enfants est le sous-off allemand Heinrichsohn.
- Les personnes qui encadrent l'opération de déportation des enfants sont les gendarmes français.

5) **Relevez au moins deux éléments du texte pour décrire la réaction des enfants victimes de la déportation. (3 points)**

On attendra du candidat qu'il évoque deux éléments de réponse parmi les suivants :

- " les enfants ne descendaient pas." (l.1)
- " Ils étaient déchainés, se débattaient, hurlaient. " (l. 2)
- " les plus petits étaient incapables de porter leurs petits paquets " (l.3)

Documents 1 et 2

6) **Démontrez, à l'aide des documents, que le régime de Vichy applique une politique antisémite et collabore avec l'Allemagne nazie. (5 points)**

On attendra du candidat qu'il évoque que le régime de Vichy applique une politique antisémite et collabore avec l'Allemagne nazie car une législation spécifique est mise en place pour les Juifs. De plus le régime de Vichy participe à l'emprisonnement et la déportation des Juifs. En effet, les gendarmes arrêtent les Juifs et les encadrent dans les camps en France.

EXERCICE 2. MAITRISER DIFFERENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPERES HISTORIQUES (20 POINTS)

- Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée, répond à une question d'histoire ou de géographie.

- Éventuellement, un exercice met en jeu un autre langage (croquis, schéma, frise chronologique).

BO n°14 du 8 avril 2016

Géographie – Thème : Dynamiques territoriales de la France contemporaine

Compétence mise en œuvre

- Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

Pratiquer différents langages en histoire

- Écrire pour construire sa pensée et son savoir pour argumenter.
- Mobiliser les caractéristiques des récits historiques et des descriptions employées en histoire.
- Utiliser un lexique spécifique en contexte.

Se repérer dans le temps : construire des repères historiques

- Situer un fait dans une époque ou une période donnée.
- Ordonner des faits les uns par rapport aux autres.
- Mettre en relation des faits d'une époque ou d'une période donnée.
- Identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer de conscients allers-retours au sein de la chronologie.

1) Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes et en vous appuyant sur un ou plusieurs exemples étudiés en classe, décrivez la répartition de la population sur le territoire français et les mobilités spatiales de cette population. (15 points)

Pour vous aider, vous pouvez utiliser certains des mots suivants : densités, aire urbaine, métropole, étalement urbain, périurbanisation, mobilités pendulaires.

Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur le thème des Dynamiques territoriales de la France contemporaine ; Les aires urbaines, une nouvelle géographie de la France mondialisée.

Capacité(s) attendue(s) : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016).

Éléments de réponse possibles

On attend du candidat qu'il évoque que la population (plus de 67 millions) est inégalement répartie sur le territoire français.

Il s'appuie sur une présentation qui abordera un des deux points suivants :

- Les fortes densités de population se situent principalement dans les grandes villes appelée métropoles. En effet, une large majorité de la population française vit dans des aires urbaines composées d'une ville-centre, de banlieues et d'une couronne périurbaine.
- Les faibles densités de population se situent dans une large bande du territoire allant du Nord-Est au Sud-Ouest de la France.

On attend du candidat qu'il évoque également les mobilités et ce à l'échelle de son choix

Par exemple :

- L'augmentation de la population des villes engendre un étalement urbain et une périurbanisation. Des mobilités pendulaires existent alors pour se rendre au travail, en voiture individuelle ou en transport en commun, de la couronne périurbaine vers la ville-centre.
- Des mobilités existent également vers les espaces de faibles densités qui voient leur population légèrement augmenter. En effet, des néoruraux viennent s'installer dans ces territoires pour bénéficier d'un cadre de vie calme et naturel. Les espaces de faibles densités connaissent également des mouvements de population touristiques (tourisme vert).

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

On valorisera :

- *la précision des exemples ;*
- *l'utilisation d'un lexique spécifique.*

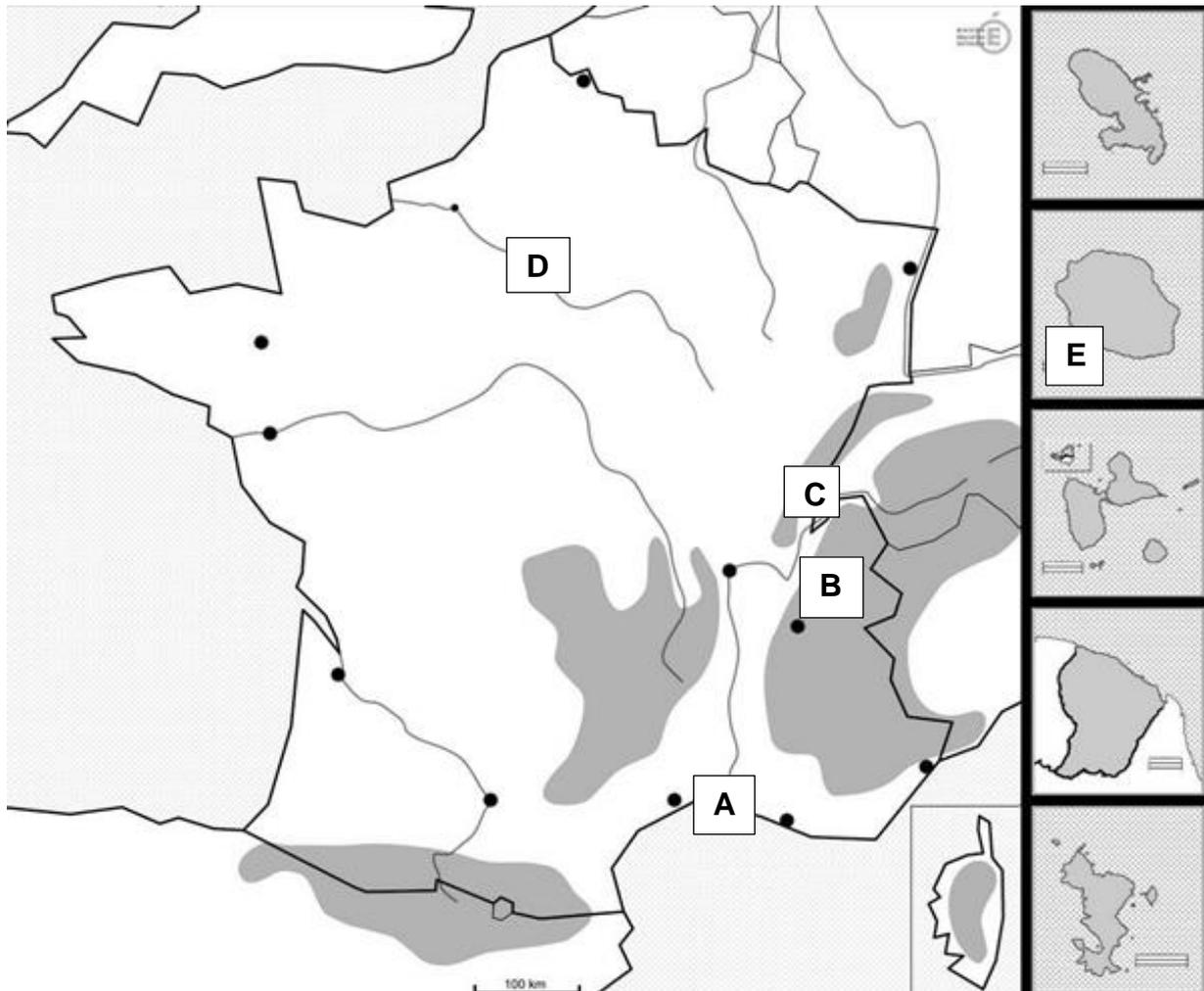
2) Mobiliser des repères géographiques (5 points).

Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur les deux premiers thèmes du programme de géographie (Thème 1 - Dynamiques territoriales de la France contemporaine ; Thème 2 - Pourquoi et comment aménager le territoire ?).

Éléments de réponses : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016)

1 point pour chaque lettre placée convenablement.



EXERCICE 3. MOBILISER DES COMPÉTENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE. (10 POINTS)

Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique appuyée sur un ou deux documents.

Le questionnaire qui amène le candidat à y répondre comprend des questions à réponse courte (comme des questionnaires à choix multiples, des tableaux à compléter, des questions simples) et une réponse plus développée.

BO n°1 du 4 janvier 2018.

Compétence mise en œuvre

- Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique.

Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016.

1. La sensibilité : soi et les autres.

L'étude permet à l'élève de connaître les valeurs (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.

2. Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres.

L'étude permet à l'élève de connaître les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.

3. Le jugement : penser par soi-même et avec les autres.

L'étude permet à l'élève de :

- connaître les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Ve République, loi de séparation des Églises et de l'État) ;
- connaître les différentes dimensions de l'égalité et les différentes formes de discrimination ;
- comprendre et pouvoir présenter simplement, à partir de la Charte de la laïcité, en quoi consiste la laïcité.

4. L'engagement : agir individuellement et collectivement.

L'étude permet à l'élève de :

- comprendre l'importance du vote dans une démocratie ;
- connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale et savoir ce qu'est la Journée défense et citoyenneté ;
- citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la Défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ;
- identifier quelques-unes des menaces sur la liberté des peuples et la démocratie.

Respecter autrui

- Prendre conscience du rapport de soi aux autres et savoir accepter des différences en ayant conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine.
- Comprendre en situation le rôle de la loi et des règles dans un cadre qui définit les droits et devoirs de chacun.
- Savoir identifier, rechercher les composantes et les critères de validité des jugements moraux.

Acquérir et partager les valeurs de la République

- Intégrer le rapport entre les règles et les valeurs pour comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Connaître et comprendre le fondement des principes et des valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Comprendre que l'action politique met en jeu les valeurs en démocratie.
- Reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre d'une communauté et qui favorise la cohésion sociale.

Construire une culture civique

- Développer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement et différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Avoir conscience des droits et de devoirs de l'individu comme citoyen dans une société démocratique.
- Comprendre et connaître les principes et les valeurs de la République pour favoriser la cohésion sociale.
- Comprendre le lien entre la défense de la République et la Défense nationale.

Éléments de réponse possibles

1) Relevez un passage du texte qui illustre les difficultés de Marie-Claude par rapport au numérique. (1 point)

On attendra du candidat qu'il évoque que Marie-Claude « n'a pas d'Internet, pas d'ordinateur » (l.1).

2) Indiquez pourquoi Marie-Claude se retrouve-elle alors dans une impasse pour ses démarches administratives. (1 point)

On attendra du candidat qu'il évoque que Marie-Claude ne peut pas renseigner son dossier de demande de retraite, car elle n'a pas d'adresse mail.

Document 2

3) Citez deux missions de solidarité entre les générations proposées dans cette offre de Service Civique. (2 points)

On attendra du candidat qu'il mentionne deux missions parmi celles-ci-dessous :

- Prendre contact avec des personnes âgées pour leur proposer de les aider dans les démarches administratives,

- Créer et animer des événements spécifiques à destination des aînés,
- Rencontrer de personnes âgées

4) Identifiez la valeur rattachée à cette mission de Service Civique. (1 point)

On attendra du candidat qu'il mentionne la Fraternité.

Documents 1 et 2

5) Que pourrait faire un jeune en Service Civique pour aider Marie-Claude ? (1 point)

On attendra du candidat qu'il évoque que le jeune pourrait :

- venir l'aider chez elle avec un ordinateur pour l'aider à renseigner son dossier de retraite
- OU
- l'aider à renseigner son dossier de retraite dans les locaux de la mairie

6) Vous êtes membre du Conseil Municipal des Jeunes de votre commune. Vous souhaitez mettre en place un atelier d'aide à la maîtrise des outils numériques à destination des personnes âgées. Présentez les grandes lignes de votre projet et dites au nom de quelle(s) valeur(s) il vous semble important d'organiser ce type d'action.

(4 points)

On attendra du candidat :

- qu'il évoque qu'au nom de la fraternité et l'égalité il met en place un atelier d'aide à la maîtrise des outils numériques à destination des personnes âgées.
- qu'il mentionne que les personnes âgées pourront s'inscrire à un atelier mensuel qui se déroulera à la mairie ou à la médiathèque.

Le candidat pourra préciser que lors de ces ateliers les jeunes pourraient présenter les outils numériques (ordinateur, tablettes, smartphone), montrer aux personnes âgées comment aller sur internet, comment se créer une adresse mail

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

Adaptation du barème pour les candidats non-voyants ayant composé sur un sujet en braille :

Pour les candidats qui sont dispensés de l'exercice de la tâche cartographique, leur note est calculée selon la formule suivante :

Points obtenus par le candidat divisés par [nombre de points de l'épreuve (50 points) - nombre de points de l'exercice neutralisé] puis multipliés par 50